

**CONSEIL de QUARTIER du CENTRE-VILLE/GARE**  
**Compte rendu de la réunion du lundi 2 septembre 2013**  
**À la Salamandre – Salle Claude de France**

Membres présents : Michel ADAM, Christiane BABIAUD, Pascaline BANCHEREAU, Lucienne BATTAGLIA, Jacques BAUFRETON, Jérémy CHOLLET, Dominique DAIGRE, Yohann DEPRE, Jacques DESCHAMPS, Charles DESCOINS, Jean-Baptiste ETCHEBERRIA, Geneviève FEITO, Stéphanie FRITZ, Jacques LAMAURE, Alice NED, Henri PASTEUR, Sylvie PEYROT, Vally SABATTINI, Yanick SCHWARTZ et Else STOKER.

Membres excusés : Emmanuelle CLAVURIER, Bernard-Paul DESCHAMPS, Pierre-Yves GAUTIER, Marie-Claude GUERIN, Danielle JOURZAC, Mimie LAMBERT, Jacques POINOT et Joseph SCHOUFFT.

Avec la participation du Maire Michel GOURINGHAS, de Jonathan MUNOZ (Directeur de cabinet), Gwladys HALLER (Manager de commerce de la Ville), Gérard JOUANNET (Adjoint à la Culture), Claude GUINET et Ghislaine DESQUINES.

En l'absence de Danielle JOURZAC correspondante du Conseil de Quartier, c'est Jacques LAMAURE, suppléant, qui anime la séance.

Suite à la démission de Robert AVINIO comme Conseiller de Quartier et comme le prévoit la charte, Geneviève FEITO figurant en premier sur liste d'attente à cette date est invitée comme nouveau membre du Conseil de Quartier. Les Conseillers de Quartier lui souhaitent la bienvenue.

**1) Choix d'un ou d'une secrétaire de séance :**

C'est Sylvie PEYROT qui est secrétaire de la séance.

**2) Validation du compte-rendu de la réunion précédente:**

Au sujet du paragraphe où Claude GUINET pointait "l'attitude ambivalente de Jacques DESCHAMPS Conseiller de Quartier et correspondant de presse pour la Charente Libre" (CR 26/06), Jacques DESCHAMPS se plaint que sa réaction n'ait pas été reprise dans le compte rendu de la réunion précédente

- ➔ cette réaction et les échanges qui ont suivi avec les Conseillers de Quartier présents ont fait conclure à ceux-ci que les réunions du Conseil de Quartier n'étaient pas le lieu pour ce genre de polémique. C'est la raison pour laquelle ce fait n'a pas été repris et Ghislaine DESQUINES précise que les comptes rendus n'ont pas vocation à rapporter tous les échanges mot à mot.

Aucune autre remarque n'est faite, le compte rendu est validé à l'unanimité.

**3) Présentation du projet de sonorisation des rues piétonnes du centre-ville:**

Jonathan MUNOZ et Gwladys HALLER expliquent que la Ville engage une réflexion sur la réhabilitation du système de sonorisation du Centre-ville mis en place il y a une quinzaine d'années. Les hauts-parleurs actuels sont en très mauvais état, et nombre d'entre eux sont situés dans des rues ouvertes à la circulation automobile (avenue Victor Hugo, rue Henri Fichon et allée de la Corderie). Le périmètre envisagé pour l'amélioration de la sonorisation concernera uniquement la zone piétonne, l'ancien système sera déposé pour les autres rues.

Un échange s'ensuit avec les Conseillers; il est convenu que les éléments suivants seront pris en compte dans l'étude :

- les remarques faites par le précédent Conseil de Quartier (diminuer le débit sonore et la durée des animations sonores, réserver l'animation aux jours de foire aux opérations commerciales...)
- la sonorisation est une revendication forte des commerçants pour leurs actions commerciales
- le pré-diagnostic fait par un professionnel de la sonorisation

Il est également convenu de :

- associer les Conseillers de Quartier et l'association des commerçants au groupe de travail
- s'appuyer sur quelques expériences d'autres villes (Saintes, Poitiers...)
- rechercher du matériel performant limitant les nuisances pour les habitations situées au-dessus des hauts-parleurs (orientation du son des hauts-parleurs vers le bas...) et optimisation de leur répartition
- enlever si possible les nombreux câbles de l'ancienne sono avant d'installer la nouvelle

L'objectif de cette étude est d'élaborer une charte qui fixera les conditions, et les critères d'utilisation de la sonorisation (horaires, jours...), en concertation avec les Conseillers de Quartier centre-ville/Gare et les commerçants.

Les Conseillers suivants constituent un groupe de travail et participeront aux réunions sur ce sujet :

- ➔ Sylvie PEYROT, Dominique DAIGRE, Vally SABATTINI, Alice NED et Jacques DESCHAMPS
- ➔ la 1ère réunion a été calée au 3 octobre prochain.

#### 4) **Étude des projets du Conseil de Quartier pour 2013 :**

Projet d'Art contemporain :

Le groupe de travail a défini un certain nombre de critères sur la mise en œuvre du projet. Dominique DAIGRE en fait la présentation à partir d'un diaporama (en annexe) qui suscite des échanges avec les Conseillers :

- un nom est proposé pour identifier le projet : Courant d'art sur la ville. Il recueille un avis favorable des Conseillers
- il serait intéressant de trouver un thème fédérateur, en liaison avec la ville de Cognac, de créer une sorte de parcours qui permettrait de faire aller des personnes dans des lieux où elles ne seraient pas allées spontanément. Michel GOURINCHAS approuve cette idée et ajoute qu'il est important d'avoir des œuvres pour une ville
- une question se pose : la consultation serait-elle ouverte seulement aux artistes locaux ou bien serait-elle ouverte plus largement ? En même temps le coût pour des artistes en résidence serait plus élevé que pour des artistes locaux... Cette question sera à vérifier auprès du service compétent
- il sera important de travailler à la valorisation et à la médiation du projet auprès de la population (expos, rencontres, publication, site internet de la Ville, action de communication...). Michel GOURINCHAS indique qu'il est d'accord sur l'importance de bien communiquer et sur la nécessité que le Conseil de Quartier porte le projet s'il décide de le valider
- les services ressources de la Ville seront sollicités notamment ceux de la Culture et des marchés publics
- en ce qui concerne la participation du public, il est précisé qu'il s'agit des habitants qui le souhaitent (y compris tous les Conseillers de Quartiers) et des enfants des écoles

- au vu des premiers éléments recueillis, le temps restant d'ici la fin d'année paraît insuffisant pour engager une première œuvre en 2013. Les Conseillers conviennent que ce type de projet nécessite un temps préparatoire important
- quel serait le montant attribué aux candidats ?
  - ➔ 12 000 € sont envisagés pour la réalisation de chaque œuvre
  - ➔ l'indemnisation des 2 artistes non retenus reste à définir
- les Conseillers remercient le groupe de travail pour l'étude menée et s'accordent sur le fait que pour évoluer, le projet devra être complété techniquement avec les acteurs compétents.

À partir des éléments présentés, Jacques LAMAURE et Claude GUINET invitent les Conseillers à se positionner sur la prise en compte de ce projet par le Conseil de Quartier et un vote de principe est soumis aux Conseillers présents. Deux Conseillers signalent que 2 des Conseillers absents-excuses leur ont remis un pouvoir. Aux questions :

- y a-t-il des votes contre ?
  - ➔ pas de réponse
- y a-t-il des abstentions ?
  - ➔ pas de réponse

Le projet est donc acté par le Conseil de Quartier.

Afin d'avancer sur le dossier, un nouveau rendez-vous est pris avec le groupe de travail, Gérard JOUANNET, Claude GUINET et des techniciens Ville, le 23 septembre prochain.

#### Plaques de numérotation des maisons dans le centre historique :

- À propos de la maquette créée par Jérémy CHOLLET (chiffre blanc sur fond marron et logo) Michel GOURINCHAS indique que le logo de la Ville qui y figure n'est pas pertinent. En effet, Le logo actuel pourrait éventuellement changer dans le temps, c'est le blason de la Ville qui est l'emblème officiel de la Ville (le bourgmestre sur son cheval)
- Jérémy CHOLLET indique que le groupe n'a pu se réunir depuis le dernier Conseil de Quartier et qu'il n'a pas de nouveaux éléments sur le sujet
- des Conseillers demandent s'il peut y avoir des contraintes liées à la labellisation Ville d'art et d'histoire par rapport au choix de plaques
  - ➔ ce n'est pas le cas d'après Claude GUINET.

#### **5) Questions diverses :**

- Un Conseiller rappelle sa remarque par rapport à l'entrée de ville côté Angoulême, notamment dès que l'on quitte Châteaubernard, où des véhicules stationnent sur le trottoir car il n'y a pas d'emplacements prévus à cet effet
  - ➔ une visite sur place avec l' élu en charge du domaine public et un technicien Ville sera organisée prochainement

- il est signalé que des véhicules empruntent régulièrement la rue Prévôt Sansac en sens interdit, car il semblerait que le panneau sens interdit situé sur le côté gauche de la rue ne soit pas bien visible depuis la rue de la Pyramide.

La prochaine réunion se déroulera le :

**Lundi 7 octobre 2013 à 19h à la Salamandre, salle Marguerite d'Angoulême.**